

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

## AMENDEMENT

N ° CD559

présenté par

Mme Melchior, Mme Brulebois, Mme Bessot Ballot, Mme Beaudouin-Hubiere, M. Matras,  
Mme Robert, Mme Gipson, M. Barbier, Mme De Temmerman et M. Maire

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.